

## Synthèse compte-rendu 19 mars 2017: Journée pédagogique régionale.

### Différents points abordés:

- Présentation de l'intention de la rencontre.
- Présentation des membres de la réunion.
- Histoire de l'Équitation de Tradition Française à l'Unesco et son rapport avec le Cadre Noir de Saumur.
- Recherche d'une réponse à la question principale de la rencontre: Qu'est-ce que l'ETF (Équitation de Tradition Française)?
- Réflexion sur ce qu'implique le Terme « Équitation ».
- Début de réflexion sur la transmission avec la création de rencontres à vocation pratique.

### 1. Pourquoi cette rencontre?

Cette rencontre a été rendue possible grâce à l'initiative d'YK., qui a réalisé le préambule de cette séance.

Cette rencontre a été créée afin de chercher à définir ce qu'est l'Équitation de Tradition Française, car nous pouvons nous rendre compte qu'il est **impossible de trouver une définition précisément énoncée de l'ETF**. Mais aussi en réponse aux rencontres mises en place par Saumur ces trois dernières années, qui n'auraient concrètement abouti à rien. **Même si on peut estimer que ce n'est pas ce qui est ressorti des actes des deux premières rencontres.**

Pour rappel, voici les trois thèmes abordés durant ces rencontres:

- Première année: Définition.
- Deuxième année: Le Rassembler.
- Troisième année: L'enseignement et la Transmission.

Est prévu pour la quatrième année, un nouveau volet sur l'enseignement et la transmission.

De plus, il est possible de se rendre compte qu'au comité de pilotage de ces rencontres à Saumur, il n'y a aucune personne de terrain, aucun enseignant. **Cela est à nuancer, beaucoup sont des enseignants diplômés, et presque tous interviennent régulièrement sur le terrain.** La rencontre du 19 Mars cherche à se réaliser avec des personnes de terrain, professionnels ou amateurs, mais des personnes qui sont directement impliqués dans la pratique de l'Équitation de Tradition Française, leur permettant ainsi d'exprimer librement leur point de vue mais aussi leur volonté pour le futur.

**Si on veut que l'ETF vive sur le terrain, ce sont ses acteurs qui doivent la faire vivre.**

### 2. Les différents membres de la réunion.

Au total, dix personnes ont pu se déplacer et participer à cette rencontre, voici une courte description de leur profil :

- O. : Amatrice depuis 15 ans, elle est passée de l'équitation fédérale à la douceur extrême apprise dans un élevage. D'elle-même elle a cherché un juste milieu entre ces deux formes de pratique. Actuellement, elle cherche à devenir juge de dressage dans le but de comprendre mais aussi de faire changer les mentalités.
- V. : Amatrice depuis 20 ans mais aussi professionnelle depuis 6 ans. Elle a appris l'équitation dans un petit club où l'équitation respectueuse était la base. BPJEPS puis parcours classique en tant que monitrice, elle a toujours cherché à transmettre une équitation empreinte de respect et de douceur tout en cherchant à se former auprès d'élève du Maître Nuno Oliveira mais aussi de praticien de cette équitation. Elle continue actuellement dans cette voie.

- P. : Enseignant installé à son compte. Il officie dans une équitation respectueuse depuis ses débuts à cheval. Elève de Sue Oliveira, mais aussi actuellement d'Hélène Arianoff, il possède une écurie de dressage et travaille en corrélation avec sa femme (praticienne shiatsu) tout en transmettant cette équitation respectueuse.
- N. : Enseignant BE, il possède une écurie de propriétaire où il dispense l'équitation respectueuse.
- C. ; Monitrice en MFR mais aussi responsable d'une formation BPJEPS. Elle travaille en corrélation avec les instituts de formation et les élèves venant à ces formations pour diverses raisons.
- D. : Cavalière club qui en est venue à l'équitation de spectacle, avec la voltige cosaque entre autre, elle est devenue professionnelle dans ce domaine. Elle a aussi étudié la psychomotricité. Elle est en cours de formation BJPEPS afin de pouvoir par la suite, mixer l'équestre et la psychomotricité.
- F. : Non cavalier, mais très intéressé par ce qui s'y fait grâce à sa conjointe (A.)
- A. : Elle a appris l'équitation dans diverses petites structures, elle a tenté le BPJEPS mais n'y avait pas trouvé son compte à l'époque. Elle a fait une formation d'ostéopathie équine et repart cette année dans une formation BPJEPS car elle souhaite devenir professionnelle dans l'enseignement.
- J-P. : A cheval depuis l'âge de 16 ans, il a fait de l'équitation pour l'éducation et non pour la compétition. (connait la compétition dans le domaine de l'athlétisme car il l'a pratiqué avant ses 16 ans). Possède le BE, a côtoyé Michel Henriquet et côtoie encore Catherine Henriquet. Il organise des stages avec des professionnels du monde équestre tout en pratiquant son métier de professeur d'EPS.
- Y. : Il a appris l'équitation à 13 ans, celle de Nuno Oliveira par des enseignants puis directement (trop peu longtemps) auprès du Maître. Sa volonté a toujours été de transmettre, c'est pourquoi il s'est formé jusqu'à l'instructorat. Ne porte pas d'intérêt à la compétition mais veut former des hommes et femmes de cheval. Il se bat et s'est toujours battu pour la crédibilité des enseignants.
- B. : Mis à cheval pas son père puis formé dans des clubs, il fut par la suite formé à Saumur pour devenir officier de cavalerie. Il devient professeur de Droit en université tout en ayant une écurie en parallèle. Il fit et fait encore beaucoup de recherches équestres et enseigne principalement à des adultes.

### 3. Rappel du parcours de l'Équitation de Tradition Française à l'Unesco et de son rapport avec le Cadre Noir de Saumur.

B. nous a fait un petit résumé de l'histoire de l'Équitation de Tradition Française, son entrée à l'UNESCO et les raisons qui ont motivé son adhésion au patrimoine immatériel.

L'entrée de l'équitation de tradition française à l'UNESCO fut longue, et a subi de constants ajustements depuis 2003.

En France, c'est le ministère de la Culture qui est chargé de mettre en œuvre la convention, de sélectionner les candidatures et de les présenter à l'UNESCO via sa délégation française. Le ministère de la culture décide de classer le Cadre Noir mais un refus se fait sentir du fait que ce dernier n'est pas en danger (les choses peuvent changer malheureusement). [Il aurait été souhaitable de mentionner une source car cela en semble pas avéré.](#)

En 2006, la convention internationale de l'UNESCO sera signée et ratifiée par la France.

Cependant, l'histoire ne s'arrête pas là, le dossier passera de mains en mains avant d'être véritablement inscrit au patrimoine immatériel en 2011, durant la 6<sup>ème</sup> session de l'UNESCO à Bali.

La crainte de l'UNESCO reste que le Cadre Noir soit considéré comme la communauté représentative de cette équitation, alors que selon la France, celui-ci se doit de promouvoir l'équitation sportive. [Pas exactement. Il est bien mentionné \(cf ci-dessous\) que le Cadre noir est la communauté la plus connue et la plus représentative de ce patrimoine ! Les réserves mentionnées sur le PV de l'époque portent sur l'implication des](#)

communautés (collectivités et associations), et sur le risque d'acceptation de pratiques uniquement sportives (ce qui n'est pas le cas des Galas du Cadre noir).

Ci-joint le détail qu'il est possible de lire sur le site <http://cheval.culture.fr>, résumant bien la situation actuelle : « L'équitation de tradition française est un art de monter à cheval ayant comme caractéristique de mettre en relief une harmonie des relations entre l'homme et le cheval. Les principes et processus fondamentaux de l'éducation du cheval sont l'absence d'effets de force et de contraintes ainsi que des demandes harmonieuses de l'homme respectant le corps et l'humeur du cheval. La connaissance de l'animal (physiologie, psychologie et anatomie) et de la nature humaine (émotions et corps) est complétée par un état d'esprit alliant compétence et respect du cheval. La fluidité des mouvements et la flexibilité des articulations assurent que le cheval participe volontairement aux exercices. Bien que l'équitation de tradition française soit exercée dans toute la France et ailleurs, la communauté la plus connue est le Cadre Noir de Saumur, basé à l'École nationale d'équitation (Institut français du cheval et de l'équitation). Le dénominateur commun des cavaliers réside dans le souhait d'établir une relation étroite avec le cheval, dans le respect mutuel et visant à obtenir « la légèreté ». La coopération entre générations est solide, empreinte de respect pour l'expérience des cavaliers plus anciens et riche de l'enthousiasme des plus jeunes. La région de Saumur est également le foyer des enseignants, des éleveurs, des artisans (selliers, bottiers), des services vétérinaires et des maréchaux-ferrants. De fréquentes présentations publiques et des galas donnés par le Cadre Noir de Saumur contribuent à assurer la visibilité de l'équitation de tradition française. »

#### 4. Qu'est-ce que l'ETF? (recherche d'une réponse)

La volonté de cette rencontre dans un premier temps, fut de trouver une définition à l'Équitation de Tradition Française. Il est en effet possible de se rendre compte que officiellement, il n'y en a pas. A savoir que c'est volontairement que le comité de suivi UNESCO n'a pas souhaité donner de définition, afin de ne pas exclure des communautés qui ne s'y reconnaîtraient pas. Afin donc de chercher à pallier à ce manque, nous sommes repartis de ce qui la caractérise: **l'absence d'effet de force et la relation harmonieuse avec son cheval**. Il vaudrait mieux mentionner l'absence de tout effet de « coercition ».

Même si, au final, aucune véritable définition n'a réussi à émaner, la réunion ne fut pas vaine. Effectivement, il a tout de même été possible de retenir des **points importants** sur ce qu'est, pour les participants, l'Équitation de Tradition Française. En voici donc nos visions:

- Nous sommes tous d'accord pour dire que l'ETF n'est pas une discipline telle que le Dressage, le CSO, l'attelage ou autre. Elle peut, évidemment, se retrouver dans tout cela.
- L'ETF revient plus à être un **état d'esprit**, elle ne se rapporte pas à une méthode de pratique unique mais se rassemble d'avantage dans des principes, dont la base est le fait que la pratique ne doit pas nuire au cheval.
- En enlevant l'idée que l'ETF puisse être une technique équestre, nous enlevons la possibilité de « querelles de chapelle » qui ont pu voir le jour. (L'ensemble du groupe été fortement opposé aux querelles de chapelles, il est donc possible de remarquer la volonté d'entrée dans une réelle entente au sein de l'ETF et non pas dans une mise en avant de certaines techniques).
- Très clairement les mots ont été dits **« peu importe la méthode, l'important est l'état d'esprit »**. Oui, mais on peut aussi parler des méthodes ...
- De la même manière, l'ETF met en avant la notion d'éducation pour aller vers cette équitation et non pas la mise en avant d'outil « doux ». Il a donc été énoncé clairement des principes qui pourraient définir l'ETF, des **principes non coercitifs**, pour le cheval et le cavalier et reprenant la culture équestre française de par ses grands noms.

*Il est possible de remarquer que depuis près de cinq siècles, l'équitation a recherché son adoucissement dans la relation avec le cheval.*

- Afin de mettre en image le fait qu'il n'est pas question de technique et ainsi mettre fin aux possibles « querelles de chapelle », il a été rappelé le parcours équestre de Nuno Oliveira ainsi que celui de Philippe Karl, tous deux, grands représentants de l'Équitation de Tradition Française. Nuno Oliveira, durant son parcours équestre, a d'abord suivi les principes de Baucher puis ceux de la Guérinière. Philippe Karl, quant à lui, a plutôt suivi la Guérinière

avant Baucher. Deux pratiques différentes mais un même but.

*Nous gardons en tête que le cheval est capable d'accepter tout ce qu'on lui demande, de bon ou mauvais et qu'il est donc important d'éduquer l'être humain pour que celui-ci n'apporte que le bon pour atteindre son objectif avec un cheval.*

- L'ETF serait une philosophie, mais aussi un idéal, une forme de but à atteindre. Une équitation qui ne doit pas se restreindre au manège mais aussi se pratiquer en extérieur. C'est une équitation polyvalente qui n'empêche en rien de pratiquer la discipline de son choix et qui s'adresse à tout cavalier, sans restriction.

Une définition est tout de même restée dans nos mémoires et semble avoir eu le plus de voix: **Chercher à mieux comprendre pour mieux faire. La charte qu'AI va proposer se voudra plus complète et explicite...**

## 5. Qu'est-ce que l'Équitation?

La question de la définition de l'ETF a soulevé à son tour, la question de la définition de l'équitation.

- En soi, *il s'agit d'aller d'un endroit à l'autre sur un cheval*. Mais dans le cadre de notre recherche première, cela semble être réducteur et risque de nous faire passer à côté de certaines valeurs.

Le fait de définir ce mot permet de prendre en compte que, au sein de l'ETF, il ne faudra tout de même pas réduire le terme « équitation » au seul fait d'être sur un cheval, mais bien de prendre l'entièreté du rapport que l'on peut avoir avec un équidé, à pied ou monté, physique et psychologique.

- Il est possible de parler d'équitation à partir du moment où le cavalier fonctionne avec son cheval, qu'il arrive à aller avec lui et non plus à chercher ses repères sur son dos. De la même manière, l'équitation, comme tout sport actuellement, amène la notion de compétition à travers les rencontres sportives. Faut-il la bannir ou trouver un moyen d'amener l'ETF au travers elle? Rappelons que l'équitation de compétition, en France, amène des dérives et des méconnaissances de la part de ses cavaliers, mais pourquoi? Voici le parallèle avec l'équitation de l'armée qui nous a été donné pour expliquer cela: Le but de l'équitation de l'armée est d'être simplifié car sur le front, le soldat n'a pas le temps de réfléchir. L'équitation de compétition garde le même but: gagner et de ce fait, utilise les mêmes outils pour y arriver.

## 6. Comment transmettre et à qui?

En préambule, la notion d'équitation **Elitiste** pour qualifier l'ETF est revenue à la plupart des oreilles présentes ce jour. De même, nous étions tous d'accord pour dire que cela n'est pas la réalité et qu'il faut réussir à casser cette idée.

Dans la même lignée, **il a été mis en lumière qu'il existe plusieurs groupes acteurs de l'ETF et il serait important de les fédérer afin de créer une unicité** et ainsi permettre une meilleure transmission des principes. Cependant, pour le référencement de ces groupes, il faudrait forcément créer une forme « d'instance supérieure ». Mais comment donner cette qualification à des personnes et sur quels critères serait-il possible de leur donner cette légitimité? [Cf le projet de charte AI et d'engagement des enseignants...](#)

L'équitation de tradition française semble avoir un petit public, mais il a été noté que ceux qui ont des écuries ne sont pas en déficit de propriétaires et qu'il existe tout de même de nombreuses personnes qui cherchent à apprendre une équitation qui prône le respect du cheval et une éducation progressive qui tienne compte du potentiel de chaque cheval.

Le seul souci réside dans le fait qu'il est difficile de fidéliser sa clientèle dans l'équitation en elle-

même (quelle que soit l'équitation proposée). Le constat, de manière générale, fait état de client qui reste en moyenne quatre ans. S'ils aiment, ils continuent mais sinon ils vont chercher autre chose. Il faudrait donc trouver comment fidéliser la clientèle sur le long terme. Et l'ETF répond à cette demande en mettant en avant les notions de plaisirs, de sécurité et d'efforts maîtrisés.

Rappelons tout de même que si une personne en vient à l'équitation, cela est généralement pour le cheval en lui-même et non pas pour l'équitation. Les personnes ne cherchent pas une « méthode » en règle générale, ils veulent apprendre à évoluer avec un être qu'ils apprécient.

La transmission, avant de parvenir à la clientèle amateur, doit passer par les professionnels. De ce fait, il est clairement établi qu'il faut remettre en cause la formation professionnelle. Mais créer une telle formation est impossible tant que la délégation fédérale ne donne pas son accord. De plus, la pratique sur le terrain restant une base dans l'apprentissage, l'idée de mettre en place un **réseau de compagnonnage** est venue et semble être l'idée qui a le plus fédéré. Par la suite, il faudra donc réfléchir à la manière de créer ce genre de réseau. [Des propositions avaient été faites lors de la table ronde animée par AI aux rencontres d'octobre 2016. Il serait opportun de les reprendre pour en suivre l'idée et peut-être la réalisation.](#)

De la même façon, divers points sur le rôle de l'enseignant ont été abordés, telle que l'influence qu'il peut avoir sur ses élèves, pas seulement par rapport à ce qu'il leur enseigne, mais aussi l'influence qu'il peut avoir dans ce qu'il est et ce qu'il véhicule dans sa manière d'être. Une réflexion a donc été posée sur le fait qu'il est rare pour les élèves de voir leur moniteur à cheval. Chose qu'il serait bon de revoir, au même titre que la forme du cours d'une heure devrait être remise en question car peu intéressante dans son fonctionnement. Pourquoi ne pas mettre fin à ceux-ci quand l'exercice a été compris?

- A partir de quel âge faut-il commencer à leur apprendre l'équitation?

Une digression nous a amené à réfléchir sur l'intérêt du shetland dans cet apprentissage. Même si à pied, il peut permettre à l'enfant de commencer à avoir un lien avec les équidés, il a été mis en lumière l'inintérêt technique du fait que ceux-ci ne permettent pas de former l'assiette et qu'ils sont en plus très difficiles à préparer pour les futurs cavaliers. Il serait donc plus judicieux de commencer à prendre les élèves vers 8 ans, car en plus de pouvoir monter des équidés plus « pratiques » dans l'apprentissage de bonnes bases, les enfants à cet âge ont un véritable intérêt pour la pédagogie équestre et s'intéressent véritablement aux valeurs que l'on voudrait leur inculquer.

De la même manière, pour les enfants, la relation harmonieuse au cheval est quelque chose de naturel, la dimension sensitive est plus développée pour eux et il est possible de leur amener toutes connaissances de manière ludique. La FFE a d'ailleurs pris ce parti mais ne l'a pas forcément bien exécuté.

- Comment amener l'apprentissage de l'équitation?

La **notion de la voltige** semble judicieuse par le fait qu'elle permet de débloquer toutes personnes de 4 à 50 ans, tant dans leur corps que dans leurs peurs possibles. Plusieurs des personnes présentes ont d'ailleurs pu en tester les bienfaits. La voltige permet aussi de travailler la position, et d'appréhender le mouvement en avant et de se rendre compte du mouvement du cheval sans avoir à chercher à le contrôler. Les futurs cavaliers peuvent aussi, par ce biais, se rendre compte de l'équilibre du cheval, du leur sur le cheval et prendre conscience ainsi du changement que cela peut opérer pour l'équidé.

La **notion d'extérieur** reste importante aussi, il a été mis en évidence que peu de club osent sortir des carrières et manèges avec leur élèves. L'extérieur est pourtant un bon facteur de prise en compte de l'équilibre du couple ainsi que du mouvement en avant, plus naturel que dans un manège, et de comprendre d'avantage les notions de contrôle.

En bref, il s'avère qu'il est donc fondamental dans la notion de transmission de:

- Observer le cheval
- Observer le cavalier.
- Refondre complètement le cursus complet du cavalier.

- Refondre la façon dont les gens viennent apprendre l'équitation.
- Revoir le fonctionnement du cours de 1h.
- Réfléchir à la mise en place d'un réseau de compagnonnage.

### 7. Digressions autour de l'ETF.

Il a été noté quelques points techniques sur ce qu'est pour nous l'Equitation de Tradition Française, dans la pratique. Ainsi il a été mis en lumière qu'il fallait absolument abandonner tout ce qui pouvait être coercitif en appuyant sur la décontraction et la souplesse du cheval.

B. nous a, par exemple, rappelé l'importance de demander au cheval de nous « donner » sa bouche, car la bouche libère les contractures du massif avant. De la même façon, nous avons pu noter l'importance de la relation entre la main du cavalier et la bouche du cheval.

La Discussion a aussi porté autour des Rencontres de Saumur, qui semblent ne pas avoir contenté la plupart des personnes qui ont pu y participer. Le deuxième sujet, par exemple, sur le rassembler, semblait être hors propos à ce stade des Rencontres.

Une grande partie de la réunion nous a amené à réfléchir sur la création de rencontres pratiques ; sur leurs aspects techniques et sur la manière dont celles-ci pourraient se dérouler. Après plusieurs réflexions sur le thème de la première rencontre, il a été accordé le fait d'axer celle-ci sur une étude de la locomotion du fonctionnement global «couple – cheval» dans le but de permettre une meilleure observation du cheval afin de mieux le comprendre. Celle-ci se porterait sur des cas pratiques avec des explications théoriques, dédiée à des professionnels et des amateurs.

L'ensemble reste encore à créer mais la base et la volonté de ce genre de rencontres ont pu en être clairement dégagées.

### 8. Conclusion:

**L'écoute et l'entente cordiale pourraient résumer parfaitement le déroulement de cette journée de discussion.** Fédérés autour de cette envie de mettre en lumière cette équitation qui nous tient à cœur, nous avons pu passer en revue des points qui nous semblaient importants et avancer aux travers de réponses et de questions tournées vers l'avenir.

La culture de certains intervenants fut très intéressante à découvrir et les expériences des autres ont enrichi nos réflexions.

Les points importants sur lesquelles nous devons par la suite réfléchir:

- Affiner et poser définitivement la définition de l'ETF.
- La transmission sur le terrain.
- La fédération des différentes personnalités de l'ETF.
- Continuer à chercher à travailler dans le sens de cette équitation et des valeurs qu'elle transmet.

Dans l'espoir que cette rencontre ne soit qu'un petit pas pour l'homme de cheval mais un grand pour l'Equitation de Tradition Française.

Vanessa Doray